
AMI SOUTIEN À L'OFFRE DE SOLUTIONS POUR INDUSTRIE DU FUTUR - FRANCE 2030

[Imprimer](#)

Logo

Image

Deadline

14 janvier 2022

- [Se connecter](#) ou [s'inscrire](#) pour poster un commentaire

Contenu

Image



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



appel à manifestation d'intérêt pour soutenir l'offre de solutions pour l'industrie du futur

Le Gouvernement a annoncé le lancement d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI) « Soutien à l'offre de solutions pour industrie du futur » dans le cadre de France 2030. Les dossiers de candidature peuvent être déposés jusqu'au **14 janvier 2022**.

PLAN D'INVESTISSEMENT FRANCE 2030 - « SOUTIEN À L'OFFRE DE SOLUTIONS POUR INDUSTRIE DU FUTUR »

La numérisation des outils de production, et plus globalement la transition vers des processus profondément numérisés (dite « industrie 4.0 »), est un levier important de croissance et de compétitivité pour l'industrie française. C'est également l'un des principaux moteurs de la relocalisation. Cette transition numérique permet de gagner en compétitivité et de produire en

France. Elle constitue en cela un maillon essentiel de la résilience de notre industrie.

C'est pourquoi France 2030 poursuit l'objectif de numérisation de l'industrie dans une logique d'industrie 4.0, c'est-à-dire avec une numérisation plus complexe et avancée, et de soutien à l'offre de solutions pour l'industrie du futur. Le développement d'une filière de solutions pour l'industrie du futur forte en France est en effet une condition du déploiement de solutions à haute valeur ajoutée dans notre industrie.

Plusieurs démarches de structuration du secteur ont déjà eu lieu, en parallèle du plan de relance, pour mieux faire connaître l'offre française et inciter les entreprises à faire appel à elle, en particulier, la création de la filière « solutions pour l'industrie du futur » qui a signé son contrat de filière le 6 septembre 2021.

LES OBJECTIFS

Le présent Appel à manifestation d'intérêt (AMI) vise à identifier les projets de développement de nouvelles solutions pour l'industrie dans l'objectif de :

- construire une offre de solutions pour l'industrie du futur répondant aux nouveaux enjeux de production et de développement des filières utilisatrices.
- positionner la France sur des segments technologiques porteurs d'avenir en soutenant de nouveaux entrants les plus prometteurs , en engageant les acteurs d'excellence dans certaines briques technologiques (IA, 5G, Blockchain, Cloud,...) sur le développement d'offres dédiées à de nouveaux usages industriels, et en soutenant les projets stratégiques de la filière de l'offre de solutions.

Cet AMI cible prioritairement les acteurs innovants et émergents (d'une part des start-ups, et d'autre part, des TPE-PME-ETI innovantes).

[Déposer un dossier](#)

Visibilité

Public

Fiche signalétique obligatoire

Désactivé

[Imprimer](#)

Territoires

